

B.D.I.C



BULLETIN  
DES  
ARMÉES  
DE LA  
RÉPUBLIQUE

*Réserve à la Zone des Armées*



5<sup>e</sup> Année. — N° 228.

Mercredi 10 Janvier 1917.

**Mercredi**  
**10**  
**JANVIER**  
Saint Paul

Le soleil se lève à 7 h. 45 et se couche à 16 h. 11.

La durée du jour est de 8 h. 26 le 10 et de 8 h. 34, le 15 janvier.

La lune se lève à 10 h. 12 et se couche à 23 h. 14; pleine lune le 8; demi quartier le 16.

Températ. normale : 2°.

Fêtes à souhaiter dans la semaine : jeudi sainte Hortense; vendredi sainte Arcade; samedi sainte Véronique; dimanche saint Félix; lundi saint Maur; mardi saint Marcel.

### Décisions du G. Q. G.

#### LES PERMISSIONS (Suite.)

B. — Militaires ayant, au 1<sup>er</sup> octobre 1916, 18 mois ou plus de présence en Europe et envoyés directement par une formation sanitaire en permission de convalescence ou en congé de convalescence inférieur à deux mois à la suite de blessures reçues ou de maladies contractées au cours d'opérations de guerre.

Ces militaires sont tenus au courant de leur solde s'il y a lieu, par la formation sanitaire jusqu'au jour exclu de la sortie de cette formation.

Ils reçoivent par les soins du dépôt des isolés des troupes coloniales du port d'embarquement, qu'ils appartiennent aux troupes métropolitaines ou coloniales, la solde due jusqu'au jour de l'embarquement et à titre d'avance.

1<sup>o</sup> La solde afférente à la durée probable de l'absence y compris le temps passé en voyage, déduction faite, toutefois, des journées pendant lesquelles l'indemnité journalière de déplacement doit être payée;

2<sup>o</sup> L'indemnité représentative afférente à la durée de la permission ou du congé, les journées pendant lesquelles ils sont pris en subsistance, nourris à bord ou bénéficiaires des frais de déplacement n'entrant pas dans le décompte de cette indemnité.

Ce paiement est constaté par un certificat de cessation de paiement remis aux intéressés par le dépôt des isolés des troupes coloniales. Le paiement est effectué pour le compte du dépôt du corps d'origine dans les conditions tracées par l'article 24 de l'annexe A du règlement du 6 décembre sur l'administration des troupes coloniales.

Si l'avance au titre de la solde et de l'indemnité représentative est inférieure aux droits résultant de la durée réelle de l'absence, le rappel est effectué par le corps au retour en France.

En cas de prolongation de congé la solde et l'indemnité représentative sont payées dans la colonie de congé par le corps désigné à cet effet et dans les conditions prévues au paragraphe C ci-après.

C. — Militaires envoyés en convalescence de deux mois ou plus après traitement pour blessures reçues ou maladies contractées au cours des opérations de guerre.

Reçoivent leur solde de la formation sanitaire jusqu'au jour exclu de leur mise en route sur le port d'embarquement.

Ils reçoivent par les soins du dépôt des isolés des troupes coloniales du port d'embarquement la solde due jusqu'au jour de leur embarquement et à titre d'avance.

1<sup>o</sup> La solde afférente à la traversée.

2<sup>o</sup> 15 jours supplémentaires de solde;

3<sup>o</sup> 15 jours d'indemnité représentative de vivres.

Pendant le reste du séjour dans leur colonie d'origine, le paiement de la solde, de l'indemnité représentative de vivres et de la haute-paix, s'il y a lieu, est effectué, à titre d'avance, par les soins du corps de troupe désigné par le commandant supérieur, sur le vu du certificat de cessation de paiement délivré, avant le départ de France, par le dépôt des isolés des troupes coloniales et indiquant les allocations dues pendant le congé.

La régularisation de ces avances est assurée dans les conditions fixées par la notification du 5 juillet 1916 (4<sup>o</sup> B. O. P. P. page 563).

D. — Militaires allant en convalescence de deux mois ou plus après traitement pour toute autre cause que blessures reçues ou maladies contractées au cours d'opérations de guerre.

La solde due pour la traversée et celle prévue pendant vingt-cinq jours à partir du débarquement dans la colonie, pour ceux ayant plus de dix-huit mois de présence en France, sont payées avant le départ de France dans les conditions prévues ci-dessus pour les militaires allant en permission ou convalescence.

La haute paie est, quand il y a lieu, payée dans la colonie dans les conditions indiquées à l'alinéa C ci-dessus.

Paris, le 25 décembre 1916.

### Conférence diplomatique à Rome

Une importante conférence entre les Alliés a eu lieu à Rome. Les délégués étaient : pour la France, M. Aristide Briand, président du conseil, accompagné du général Lyautey, ministre de la guerre; de M. Albert Thomas, ministre des armements, et de M. Berthelot, directeur du cabinet au ministère des affaires étrangères; pour l'Angleterre, M. Lloyd George, accompagné de lord Milner, ministre sans portefeuille, membre du conseil de guerre, et le général Robertson, chef d'état-major général; pour la Russie, le général Palitzine, chef de la mission russe en France.

Outre les membres du cabinet italien, le général Cadorna, généralissime italien, a assisté aux diverses réunions tenues. De même le ministre anglais à Athènes, sir Francis Elliot, accompagné du général Milne, commandant le corps expéditionnaire britannique de Macédoine.

Enfin le général Sarrail, commandant en chef l'armée d'Orient est également venu à Rome, où il a eu de longues entrevues avec M. Briand et les ministres italiens.

Le peuple romain a profité de l'occasion qui lui était offerte pour manifester sa chaleureuse sympathie. Mais la conférence n'avait pas seulement pour but d'affirmer à nouveau l'entente entre les Alliés. La presse italienne assure que d'importantes décisions y ont été prises par un entier accord entre les délégués.

Un déjeuner a terminé la conférence.

M. Boselli a prononcé le toast suivant :

« Au nom de l'Italie et de la Rome antique, je salue les auspices certains de la victoire définitive et complète qui ne peut échapper à la volonté et à l'action indissolublement et intimement unies des Alliés pour le triomphe du droit des nations et de la civilisation. »

M. Briand, président du conseil français, a répondu en remerciant M. Boselli et tout le gouvernement italien et en portant un toast au roi, à la reine, à la reine douairière, à toute la famille royale et à l'armée italienne.

### CERTIFICATS AGRICOLES

Le ministre de la guerre, à MM. les généraux gouverneurs militaires de Paris et Lyon, les généraux commandant les régions nord, 3 à 13, 15 à 18, 20 et 21, Afrique du Nord.

Paris, le 31 décembre 1916.

Les permissions agricoles ayant été étendues, dans certaines conditions, aux hommes des classes 1892 et plus anciennes en service aux armées, il a été décidé, pour éviter tout retard dans le départ des ayant droit, qu'il ne serait exigé au départ d'autre pièce qu'une déclaration de profession du bénéficiaire, sous réserve que celui-ci rapportera, à son retour, un certificat de la gendarmerie constatant la véracité de sa déclaration. Toute fausse déclaration doit entraîner pour son auteur une sanction disciplinaire et une réduction ou suppression des permissions suivantes.

Les hommes des classes 1892 et plus anciennes en service aux armées, qui ont droit aux permissions agricoles, sont les cultivateurs, maraîchers, viticulteurs, qu'ils soient ouvriers agricoles, fermiers, métayers ou propriétaires exploitants.

Je vous prie de donner d'urgence des instructions aux brigades de gendarmerie pour que celles-ci délivrent sans difficulté aux permissionnaires dont il s'agit, après vérification de leur profession, les certificats qu'ils doivent produire à leur retour aux armées.



## LE RÊVE ALLEMAND : "MITTELEUROPA"

Nous avons trop négligé avant la guerre de nous tenir au courant de ce qui se préparait en Allemagne. Nous ne devons pas retomber dans une faute pareille. Chacun de nous doit apporter toute son attention, non seulement aux événements qui se déroulent sur le front, mais même aux projets des pangermanistes de l'arrière. Un des plus importants est le "Mittelleuropa", dont les promoteurs viennent de se réunir récemment en congrès :

Les Allemands entendent par "Mittelleuropa" le groupement de l'Europe centrale qui comprendrait — bien entendu sous leur hégémonie — l'empire allemand, l'empire d'Autriche et aussi, éventuellement, les Balkans et la Turquie, dans certaines conditions militaires, politiques et surtout économiques restant à déterminer.

Cette idée n'est pas toute neuve. Elle fut lancée en Allemagne, dès 1889, dans une brochure anonyme dont la paternité a toujours été attribuée à l'empereur Guillaume II en personne, et les pangermanistes la prirent bientôt à leur compte.

Mais l'ambition des propagandistes ne se borne pas là.

L'Europe centrale doit être, selon eux, le noyau solide autour duquel viendront se cristalliser une série d'éléments « jusqu'à présent rebelles à l'organisation ». On compte qu'elle exercera son action sur les neutres, sur la Hollande, le Danemark, la Suède, la Suisse, etc. Les plus intrépides se plaisent même à envisager le temps où une France revenue à une plus saine appréciation des réalités reconnaîtrait que ses véritables intérêts la portent vers les empires germaniques (!) et adhérerait à l'Europe centrale, entraînant à sa suite l'Espagne et le Portugal. Certains revendent en outre la cession à l'Allemagne d'un vaste empire africain et calculent par dessus le marché que le riche empire colonial des Pays-Bas accroîtrait le domaine de l'Europe centrale de près de 2 millions de kilomètres carrés.

Mais le problème du rapprochement ne se pose pas du tout de la même manière pour les Allemands et pour les Autro-Hongrois. Pour l'Allemagne, la question qui prime toutes les autres est celle du maintien de ses exportations : la somme de ses échanges s'élevait en 1913 à 21 milliards de marks. Un tiers de sa population industrielle vit du commerce d'exportation. Or, elle ne peut pas trouver chez l'empire allemand, à beaucoup près, les immenses

attribuer des ambitions d'hégémonie mondiale !

### LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES

Jusqu'à présent on ne s'est pas arrêté en Allemagne à élaborer une constitution politique du "Mittelleuropa". La discussion s'est de suite concentrée sur le rapprochement économique entre les puissances centrales, qui après la guerre à coups de canons, auront à soutenir la guerre à coups de marchandises contre les Alliés. Associées, elles sont en meilleure situation pour opérer leurs achats de matières premières, pour négocier des accords commerciaux et pour résister aux tentatives de boycott dont elles pourront être l'objet.

L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie sont, en effet, complémentaires à un certain point de vue : pays de grande industrie, l'Allemagne n'est plus en état de se nourrir sans faire appel à l'importation. Or, l'Autriche et la Hongrie sont des contrées surtout agricoles, et le rendement de leurs terres est susceptible d'un accroissement considérable : on a calculé que si l'agriculture austro-hongroise arrivait à obtenir les mêmes rendements que l'agriculture allemande, elle produirait pour les céréales seulement vingt-sept millions de tonnes au lieu de dix-huit et serait en état de fournir à l'Allemagne le supplément de grains dont elle a besoin. L'entente austro-allemande assurerait donc l'autonomie de l'Europe centrale au point de vue du ravitaillement en pain.

Mais le problème du rapprochement ne se pose pas du tout de la même manière pour les Allemands et pour les Autro-Hongrois. Pour l'Allemagne, la question qui prime toutes les autres est celle du maintien de ses exportations : la somme de ses échanges s'élevait en 1913 à 21 milliards de marks. Un tiers de sa population industrielle vit du commerce d'exportation. Or, elle ne peut pas trouver chez l'empire allemand, à beaucoup près, les immenses

### UN PROJET MONSTRE

Quel est donc au juste ce projet « colossal ».

Nous en trouvons les indications essentielles dans une intéressante étude qui a paru récemment sous la signature de MM. Henri Lichtenberger et Paul Petit.

Selon les Allemands, l'avenir politique et économique est réservé aux vastes groupements d'états, tels que ceux qui existent déjà et qui s'appellent la grande Angleterre, la Russie et les Etats-Unis.

stocks de matières premières dont elle a besoin, ni les débouchés qui lui sont indispensables. La réalisation d'une Europe centrale obligée de se suffire à elle-même et restreinte dans son commerce international signifierait pour l'Allemagne une lourde défaite. Elle veut bien unir ses destinées à celles de l'Autriche-Hongrie, mais à la condition que *Mitteleuropa* soit ce qu'elle était elle-même, c'est-à-dire un pays de grande exportation, et aussi un pays de travail intensif et de haute « *Kultur* » industrielle, car l'Allemagne se glorifie d'être le plus moderne des Etats industriels.

L'Autriche-Hongrie n'est pas, tant s'en faut, impliquée de la même manière dans le mouvement du commerce mondial. Ses échanges ne dépassent pas 5,3 milliards de marks par an. Son principal fournisseur et son principal client est l'Allemagne : les 39,5 p. 100 de son importation viennent d'Allemagne, les 40,4 p. 100 de son exportation vont en Allemagne. Le règlement de ses relations commerciales avec l'empire allemand est donc le problème essentiel pour la monarchie dualiste.

#### LES DIFFÉRENTES SOLUTIONS

Dans ces conditions, comment réaliser l'union souhaitable ? On a envisagé trois solutions : 1<sup>o</sup> Union douanière complète ; 2<sup>o</sup> Entente douanière avec maintien d'une ligne de douane intérieure ; 3<sup>o</sup> Traité préférentiel réciproque.

L'union douanière complète compte assez peu de partisans. La seconde solution est la plus fréquemment discutée. La troisième présente l'avantage de resserrer les liens entre les deux empires en touchant cependant le moins possible à l'état de choses ancien.

Mais même cette dernière solution ne laisse pas que d'inspirer certaines inquiétudes aux Allemands, qui veulent avant tout, nous l'avons vu, maintenir leurs commerces d'exportation et être à même de conclure des traités de commerce. Ils ont donc imaginé une autre solution qu'on pourrait appeler *industrielle*, et qui laisse, quant à présent, les coudées franches à leur exportation, mais qui, d'autre part, ménage l'avenir en se prêtant à une extension illimitée. L'Allemagne veut bien promettre à l'Autriche-Hongrie le concours de son capital, de ses banques, de ses techniciens, à la condition que d'abord l'Autriche-Hongrie se réforme elle-même au point de vue économique, qu'elle amende son régime douanier, ses tarifs de chemins de fer, sa législation industrielle, son système fiscal. Il faut ensuite que l'Autriche-Hongrie accepte, pour la « *société* » nouvelle, un gérant allemand, qu'elle modifie ses désirs de protection industrielle, qu'elle se prête de bonne grâce aux réformes plus profondes qui seront indispensables.

L'union économique ne sera pas constituée d'une seule pièce après la guerre : on y travaillera de part et d'autre, et chacun pour réussir dans son entreprise il faut que l'Allemagne sorte dans un état satisfaisant de la lutte actuelle. C'est ce que nos poilus et nos alliés sauront bien empêcher.

pour soi, selon un plan arrêté en commun. Et cela jusqu'au moment où, après une évolution plus ou moins prolongée, la grande firme industrielle « Allemagne, Autriche-Hongrie et C° » se trouvera constitué en fait — sans qu'on touche aux frontières politiques ni aux lignes douanières — et n'aura plus qu'à notifier officiellement au monde son existence : la « *combinaison* » une fois réalisée, elle restera ouverte, de telle sorte que les Balkaniques, la Turquie et les neutres sympathiques pourront y obtenir une participation et même s'y agréger.

On peut dire que la réalisation de ce projet est, sinon commencée, du moins amorcée par les dispositions qui sont prises ou étudiées pour l'après-guerre dans les empires du centre ; et dès le lendemain de la guerre, la création d'une centrale austro-allemande pour l'achat des matières premières permettra aux empires centraux d'obtenir des conditions exceptionnelles et de diminuer ainsi ses prix de revient.

L'effort d'expansion de l'industrie allemande n'est pas autre chose, au fond, qu'une manifestation caractérisée de la volonté de domination germanique. L'Allemagne veut être une *conquérante dans le domaine du travail*, elle aspire à faire la loi dans le monde économique. Cette loi serait naturellement, désastreuse pour nous autres.

Mais, pour réussir dans son entreprise il faut que l'Allemagne sorte dans un état satisfaisant de la lutte actuelle. C'est ce que nos poilus et nos alliés sauront bien empêcher.

#### Avez-vous des Pressentiments ?...

Il ne faut pas rire des pressentiments. Certes, bien souvent ils ne se justifient pas par l'événement, heureux ou malheureux. Combien de fois a-t-on eu de faux pressentiments !

Mais, dans certains cas, bien authentiques (et extrêmement rares, d'ailleurs), il y a eu des avertissements, des pressentiments, des télépathies, que même les plus sceptiques sont forcés de regarder comme réels.

C'est chose facile que de râiller. C'est chose simple que de s'amuser sur la crédulité des naïfs. Pourtant, de grands savants, et des hommes éminents n'ont pas dédaigné de recueillir des cas bien prouvés de pressentiments, quoique notre science actuelle ne soit nullement en état d'expliquer pressentiments ou télépathies. — Mais, au fait, qu'est-ce que la science peut expliquer d'une manière irréprochable ?

Il s'agit donc non pas d'une explication mais d'une constatation. Et alors je demanderai à tous ces vaillants combattants, nos frères d'armes, officiers, sous-officiers et soldats (qui affrontent la mort sur les champs de bataille) s'ils ne pourraient pas nous adresser — au *Bulletin des armées* — les cas de pressentiment ou de télépathie authentiques qu'ils auraient sur eux-mêmes observés.

Voici, pour fixer leurs idées, un cas tout récent de télépathie qui a été bien constaté. Je le donne ici à titre d'exemple.

Le soldat A... est au front, parfaitement tranquille sur le sort de sa famille. Une nuit cependant, vers le matin, il rêve,

que son père est mort ; car il le voit dans un cercueil, entouré de cierges. Tout ému de cette sinistre vision, il la raconte aux camarades et dit, désespéré : « Je suis sûr que mon père est mort cette nuit ! »

Et en effet dans la journée même il reçoit un télégramme lui annonçant la mort de son père (qui d'ailleurs n'était ni vieux, ni malade).

Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est que, durant cette même nuit, le père de A..., frappé par l'apoplexie, avait perdu connaissance pendant quelques heures et qu'à l'aube il s'était réveillé, disant : « J'ai été visiter mon fils aux tranchées. Je l'ai vu ! Je suis content. Tout va bien. » Quelques instants après, aux premières lueurs du jour, il expira.

Or l'heure de cette étrange visite coïncide exactement avec l'heure où son fils a cru le voir, couché dans un cercueil.

On a recueilli déjà beaucoup de faits de ce genre. Mais il est important d'en connaître davantage encore, entourés de toutes les certitudes.

En tout cas, il est à peu près prouvé, par l'ensemble des témoignages et par la multiplicité des documents, qu'il y a parfois une relation entre la pensée de deux personnes, encore qu'aucun lien matériel ne soit là pour les réunir. On a appelé *télépathie* cette sorte de télégraphie sans fil qui fait qu'à travers l'espace, malgré la distance, la pensée d'un mourant, par exemple, se transmet, volontairement ou non, à la pensée de ceux qui lui sont chers.

Merci d'avance à tous nos correspondants pour les documents qu'ils voudront bien nous envoyer. Ils auront contribué à élucider un des problèmes les plus passionnantes et les plus troublants de notre obscure existence humaine.

CHARLES RICHET,  
Membre de l'Institut.

#### LES INSTITUTIONS ANGLAISES

#### Le Chancelier de l'Echiquier et l'Attorney général

Lorsque le ministère Lloyd George a été constitué, les journaux ont donné la liste et les titres des nouveaux ministres. Plusieurs poils désireux de savoir à quelles fonctions correspondent les titres de « Chancelier de l'Echiquier et d'Attorney général », nous ont demandé des explications.

Nous donnons ci-dessous, pour répondre à leur désir, quelques indications sur l'organisation du cabinet anglais.

En France, le *Garde des sceaux* est le seul ministre qui porte encore un titre qui rappelle l'ancien régime. Au contraire, en Angleterre, pays de traditions, où l'on aime guère renoncer complètement aux vieux usages, la plupart des ministres portent des titres historiques — les mêmes dont on se servait au moyen-âge pour désigner les conseillers de la couronne. C'est un des liens qui subsistent encore, rattachant l'Angleterre moderne au vieux passé dont nos alliés et amis sont si fiers.

Le nombre des ministres ou chefs de service qui en tiennent lieu est beaucoup plus élevé qu'en France. Il varie d'ailleurs au gré de la volonté du Premier ministre. C'est une de ses prérogatives d'organiser son ministère comme il l'entend et de décider combien de personnes en feront partie. Du reste, tous les membres du cabinet n'ont pas le droit d'assister, à titre permanent, aux séances du conseil des ministres. Plusieurs d'entre eux ne sont appelés à y siéger que lorsqu'on discute des affaires intéressant leur département ministériel.

Les uns et les autres sont choisis parmi les députés ou parmi les lords appartenant à la majorité parlementaire. En temps de paix, bien entendu, car en temps de guerre les Anglais pratiquent comme nous l'Union sacrée, et le ministère Lloyd George est composé de personnalités appartenant à tous les partis.

Si les membres du cabinet sont plus nombreux en Angleterre qu'en France, ce n'est pas qu'il y ait plus de départements ministériels, ou, si l'on veut, plus de divisions administratives. C'est parce que, à la tête de la plupart des ministères, il y a deux et quelquefois trois personnes dont les attributions — et les rapports entre eux — sont fixés par l'usage. Certains emplois qui, en France, sont confiés à de hauts fonctionnaires de carrière, sont attribués en Angleterre à des membres du Parlement, qui, de ce fait, entrent dans le cabinet et deviennent solidaires de sa politique générale.

Le Premier ministre, le chancelier de l'Echiquier, le ministre des colonies reçoivent 125,000 fr. par an. Le Premier lord de l'amirauté n'a que 112,500 fr. ; les ministres de l'agriculture et du commerce que 50,000 fr. Par contre, le Lord haut Chancelier touche 250,000 fr. ; l'Attorney général 175,000, le Solicitor général, 150,000.

Ces traitements sont ceux du temps de paix. Pour la durée de la guerre, les ministres anglais ont voulu donner l'exemple. Ils ont abandonné, de leur propre mouvement, en faveur du Trésor public, une partie de leurs appontements.

Les chiffres que nous venons de citer peuvent causer quelque surprise au lecteur. Faisons remarquer tout de suite que les ministres n'ont pas seuls le privilège de bénéficier de beaux traitements. Dans l'armée, dans la magistrature, dans toutes les administrations, il existe un grand nombre de fonctionnaires qui sont rémunérés avec une largeur qui n'a son équivalent dans aucun autre pays. Les petits fonctionnaires eux aussi reçoivent, comme leurs chefs, des traitements relativement très élevés.

Royaume-Uni. Mais c'est un chef qui, généralement, s'occupe fort peu de finances et se contente de la rude mission de diriger le Gouvernement et le Parlement. Il laisse le soin de gérer les finances de l'Etat au second lord de la Trésorerie, qui porte le titre de *Chancelier de l'Echiquier* et qui est le véritable ministre des finances.

L'Attorney général est le suppléant de l'Attorney général. Il est choisi dans les mêmes conditions et il a, au second rang, les mêmes attributions. C'est l'équivalent d'un substitut du procureur général.

Le Lord du sceau privé a pour mission d'apposer le sceau sur un certain nombre de pièces. C'est un titre honorifique attribué généralement à un homme d'Etat que le premier ministre veut introduire dans le cabinet sans lui donner la direction d'un service.

Le ministère de la marine est dirigé par le Premier Lord de l'Amirauté.

Les attributions de notre ministère de l'intérieur sont partagées entre le secrétaire d'Etat de l'intérieur, le président du bureau de l'administration locale et les secrétaires d'Etat pour l'Irlande et l'Écosse. D'ailleurs, en Angleterre, les pouvoirs des autorités locales sont très étendus et, par suite, l'importance du ministère de l'intérieur est bien moindre que chez nous.

Les services de l'agriculture, du commerce et de l'instruction publique sont confiés à des comités ou bureaux (*boards*) dont les présidents, choisis parmi les députés, exercent les attributions de ministres.

Ainsi le président du comité du commerce (*President of the board of trade*) est le ministre du commerce de l'Angleterre.

Les ministres anglais reçoivent des traitements très élevés. Ces traitements ne sont pas uniformes ; ils varient suivant les ministères. Ils ont été fixés d'après une très ancienne coutume. Ainsi, on remarque que les titulaires de ministères dont la création est récente reçoivent des traitements inférieurs à ceux de leurs collègues plus anciens.

Le Premier ministre, le chancelier de l'Echiquier, le ministre des colonies reçoivent 125,000 fr. par an. Le Premier lord de l'amirauté n'a que 112,500 fr. ; les ministres de l'agriculture et du commerce que 50,000 fr. Par contre, le Lord haut Chancelier touche 250,000 fr. ; l'Attorney général 175,000, le Solicitor général, 150,000.

Ces traitements sont ceux du temps de paix. Pour la durée de la guerre, les ministres anglais ont voulu donner l'exemple. Ils ont abandonné, de leur propre mouvement, en faveur du Trésor public, une partie de leurs appontements.

Les chiffres que nous venons de citer peuvent causer quelque surprise au lecteur. Faisons remarquer tout de suite que les ministres n'ont pas seuls le privilège de bénéficier de beaux traitements. Dans l'armée, dans la magistrature, dans toutes les administrations, il existe un grand nombre de fonctionnaires qui sont rémunérés avec une largeur qui n'a son équivalent dans aucun autre pays. Les petits fonctionnaires eux aussi reçoivent, comme leurs chefs, des traitements relativement très élevés.

## LE SALON DES ARMÉES

Admiré par le public, qui s'y presse chaque jour, et toute la presse française et alliée, le Salon des Armées a reçu, vendredi dernier, la visite des journalistes neutres. Sur l'invitation de M. Albert Dalimier, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, une vingtaine de représentants des principaux journaux d'Espagne, des Pays-Bas, de Suisse, des pays Scandinaves, de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud ont été reçus au Jeu de Paume par M. Léonce Bénédict, conservateur du Musée du Luxembourg, qui leur a présenté en détail et a commenté de façon attachante, les œuvres exposées au Salon des Armées.

Mais si le succès d'exposition du Salon des Armées est considérable on peut dire, sans exagération que son succès de vente dépasse de beaucoup toutes les prévisions et toutes les espérances.

Une première liste des achats de l'Etat, arrêtée dès l'ouverture de l'exposition, comprend les œuvres suivantes :

Ville en Woëvre, d'ALBERT BARBÉRIS; le Guetleur, d'HENRY BARBÉRIS; Bidon et quart, de BARGE; Deux médaillons, de BARISET; Jeune Boche, de COUTANCEAU; Une étude, de DUNOYER DE SEGNAC; le Cafard, de GAUTHIER; la Fusée, d'HÖFFBÄUER; le Jus, de GUINOT; Une série de croquis, de JEANNIN; le Blessé, de KAYSER; Exode de la population, de LAFOND; Retour de permission, de LAFITTE; le Pont, de DE LAMBERT; Deux dessins, de LEDOUX; la Cuisine routière, de LIÈVRE; un Bas-relief, de LORAIN; Soldat mangeant la soupe, de MIGONNEY; Tête de jeune fille, de POMMIER; l'Amateur de pinard, la Nuit dans la grange et les Trois cantonniers, de QUINT (dit BOIRÉ); Travailleurs aux tranchées, Calme sur tout le front et Marinier, de RAVAUD; Camp de prisonniers, de FONTANET-RENEER; Un poème, de SORDES; Étude, de STIVAL; Prisonniers boches, de TOURNOU; les Lettres, de THOMAS; un Violon, de TRIOEN; un Vase de WEBER et un vase de ZUCKERMANN.

Une deuxième liste est déjà dressée et n'attend plus que son homologation. Nous la publierons aussitôt qu'elle sera officielle.

Quant aux achats des particuliers, ils forment une série déjà fort imposante et qui s'allonge chaque jour. Voici, dans l'ordre chronologique, la vente de la première quinzaine d'exposition :

Trois aquarelles de VAN MOLDÈRE, deux repré-

sentant: les Environs de Saint-Amarin, la troisième, Vieux pont à Saint-Amarin; Vue de la trouée de Belfort, d'ELYSEE BERTRAND; la Route de Paris, la Bonne prise et le Ravitaillement, d'EMILE ROUTEL; un Porte-bagues, de NOTERMAN; le Pinard, de GIR; la Corvée et le Veilleur, de JODELET; Perdus après l'attaque, de PAUL ROBLIN; une Tabatière, de BOUTREUX; Stein-Robin, de BOUROUX; le Fort de la Pompelle sous la neige, de MONTAGNÉ; Verdun, les bords de la Meuse et Verdun, 75 sous casemate, d'ADRIEN ROUSSEAU; Ravitaillement, de ROUTEL; Bon voyage, sculpture de GUIRAUD-RIVIÈRE; un Tranché sur écorce, de RAIMBAUD; Aéro cacheté, de LENGLÉ; un Briquet, de GORENFLOT; Arrivée du 20<sup>e</sup> corps sous Verdun et Poste de secours, Suzanne, du lieutenant ANDRÉ FRAYE; Printemps, du sergent BARD; Cigarophone, de ZIGHERA; Vers le front, de MARRETTAN; la Relève au buisson, de BELNET; Nuit, du maréchal des logis THOMAS (AUG.-HENRI); l'Abreuvoir, de MAURICE TACQUY; les Sénégaliés, de STIVAL; la Lettre, de FONTANET-RENEER; un Vase, de VANDENHEDE; un Poignard et un Briquet, d'ANDRÉ PETER; un Chandelier, d'HENRI GOUSSET; la Tranchée de Calonne et le Bois, de JACQUES SIMON; Distribution à la cuisine routière, l'Étérinage guerrier, le Chien mouillé et Convoi de ravitaillement dans la nuit, de l'adjudant SEEVAGEN; Distribution de pinard et Du feu, de MAURICE RÉMY; Deux prisonniers, de RAPHAEL DROUART; Tête de Marocain, Orée du bois à Vilters-Cotterets et Route battue par le canon, du capitaine de JACQUELOT DU BOISROUVRAY; l'Église, de l'extérieur, et Même église le cheur à ciel ouvert, du sergent GEORGES LIESTA; En route pour Douaumont, de LEBELLER; En terre d'Alsace et Au front d'Alsace, de BOUROUX; Fusée déclinaire, de BRUYER; Sièges, de LEVAVASSEUR; Attelage de 15 dans une côte et Attelage d'artillerie, de DUBAUT; Place de Saint-Amarin, de SCHON; Concert au 15<sup>e</sup>, de GARBEAU; Ferme des Waques, du sous-lieutenant VERRIER; Après Fleury, Christ et la Béatrice à Vauquois, de BELNET; les Poilus de l'arrière et Printemps, de LECLERC; Village de Flirey, du sergent JEAN COLLET; la Pieuvre et la Cité inviolée, de TRAVENT; Ypres, de LEONARD; Marrons sculptés, de THOMAS-LAMOTTE; Thann, de BINEL; Souvenirs d'Alsace, de ZISLIN; les Pernes de 4 jours, de COLAS; la Hyène enragée, illustrée par GUILBERT; la Manille, de LAMIRAL; Pont-à-Mousson et la Passerelle, de LESAGE; Cagnas et la Soupe du soir, de MONTACQUY; Poste aux chevaux, de ROISIN; Main argente et le cafard, de SCHEN; Voiture de sacs, de TACQUY; Pont-à-Mousson, de WIELOWSKI; la Côte 250, de RIQUI; Ruines, de LUPIN; la Relève, de DELÉCLUSE; Place d'Arras, de VEDER.

Notons que le record du prix de vente appartient, pour l'unité, au lieutenant, André Fraye, dont un dessin aquarellé,

## Procédé pratique d'Orientation par la Lune

Une feuille de papier ou de carton mince, dans laquelle on découpe avec soin un cercle préalablement tracé avec un compas ou au moyen d'un objet circulaire, est l'instrument à employer.

Le cercle extérieur, dit cercle horaire, est gradué en 24 divisions correspondant aux 24 heures du jour.

Le cercle intérieur est gradué en 28 divisions égales correspondant aux 28 jours d'une lunaision. Il sert également de cercle d'orientation, par le tracé de la direction E X O et de X S perpendiculaire à la précédente.

Rappelons, en passant, que l'on appelle *âge de la Lune* le nombre de jours écoulé depuis la nouvelle Lune précédente et compris, par conséquent, entre 0 et 28 (retour de la nouvelle Lune suivante).

1<sup>o</sup> Placer le cercle intérieur de façon que la ligne X — PL 14 aboutisse à l'heure 24-0;

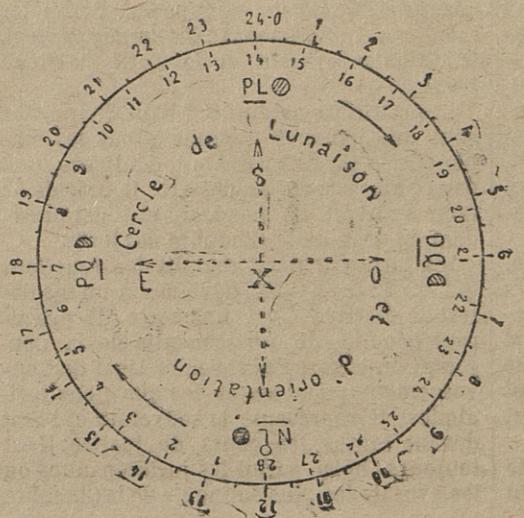
2<sup>o</sup> Lire sur le cercle horaire l'heure correspondant au nombre du cercle intérieur qui représente l'âge de la Lune, donné par le calendrier. Cette heure est celle à laquelle la Lune, au jour considéré, passe au méridien;

3<sup>o</sup> Tourner le cercle intérieur de façon que la direction X S aboutisse à ce point;

4<sup>o</sup> La ligne joignant le centre X à l'heure de l'observation indique alors, par rapport aux directions E, X S et X O, l'orientation donnée par la Lune à cette heure.

La nouvelle Lune n'étant pas visible est remplacée par le Soleil lui-même pour l'orientation.

Capitaine P. SAMAUDOUQUET



## ASSAINISSEMENT DES TRANCHÉES

## Assèchement du sol et écoulement des eaux

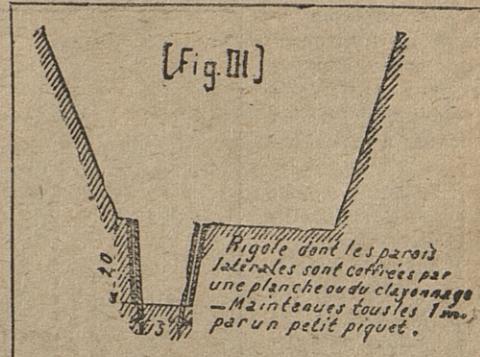
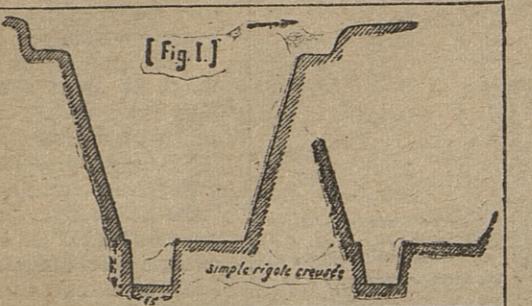
Tous ceux qui ont combattu dans la Meuse et dans la Woëvre pendant les deux derniers hivers connaissent assez l'angoisse des heures inoubliables passées à défendre, à l'aide de moyens de fortune, leurs tranchées, leurs gourbis, leur petit bien, contre l'invasion de l'eau et de la boue; tout cela pendant que les

vail il est absolument indispensable de se livrer à une étude approfondie de l'ensemble du secteur : régime des eaux, pluie, ruissellement probable, infiltration, nature du sol, nivellement du terrain, etc...

Les renseignements fournis par cette étude permettent d'établir un plan d'ensemble de l'écoulement des eaux du secteur. C'est seulement par application de ce plan que les travaux pourront être commencés.

A quelle époque les travaux doivent-ils être effectués ? — En général on ne songe à s'occuper de cette importante question, je dirai même capitale, pour beaucoup de secteurs que lorsque les premières pluies d'automne, par leurs conséquences, rappellent à l'ordre les occupants.

On est souvent gêné pour le faire car les travaux d'organisation et de défense absorbent tout l'effectif disponible; l'ordre d'urgence doit naturellement être respecté et les travaux à longue haleine classés les derniers; ce n'est toutefois pas une raison pour s'en désintéresser. Grave négligence, car alors il est difficile d'entreprendre des travaux sérieux que la persistance du mau-

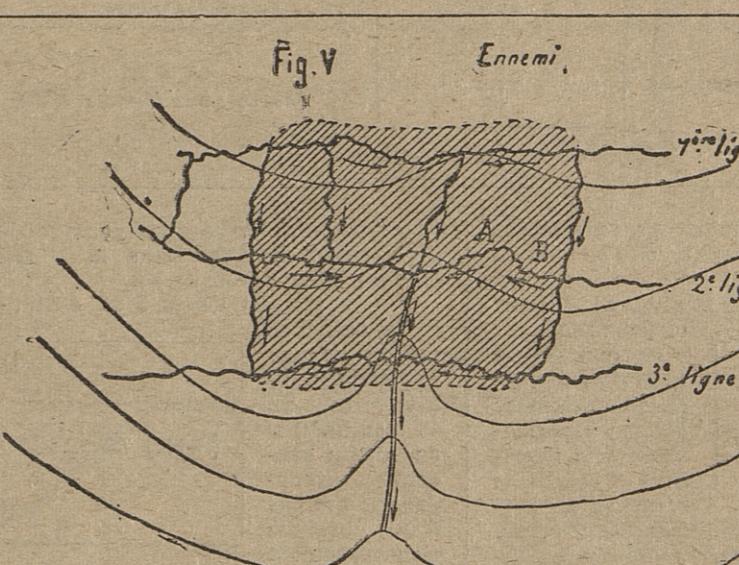


projectiles ennemis : balles, obus et minenwerfer tombaient à profusion autour d'eux. Le devoir du chef apparaît nettement : mettre tout en œuvre afin que notre soldat soit à l'abri certain de ces dangers.

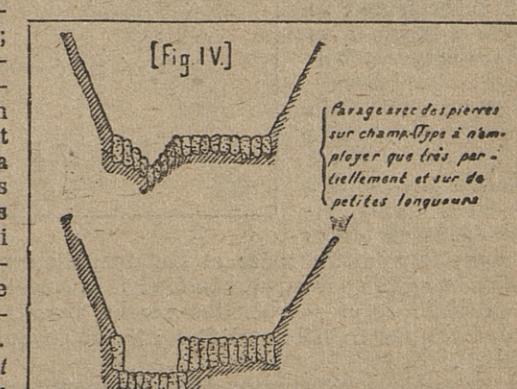
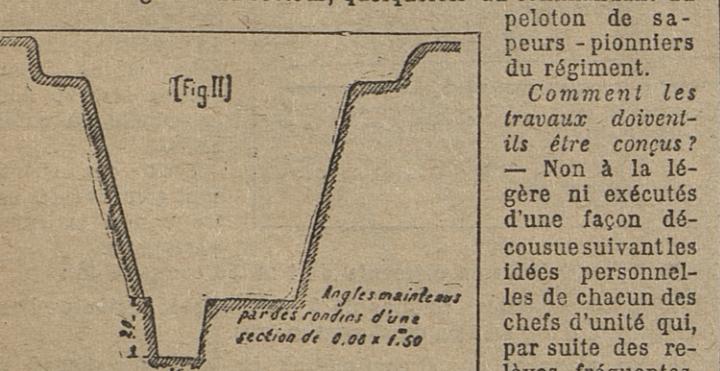
Ce devoir a été compris depuis de longs mois. Par des circulaires précises et claires, qu'il rajeunit fréquemment, le commandement a indiqué les mesures à prendre ; les unes s'adressent aux combattants, les autres au service de santé (1).

Parmi les premières, les prescriptions les plus importantes s'appliquent à l'organisation des secteurs en ce qui concerne l'assèchement du sol et l'écoulement des eaux.

A qui incombe cette tâche d'organisation ? — Aux commandants des unités qui occupent un secteur et, selon les instructions de l'officier qui remplit les fonctions de major des tranchées, d'accord avec le commandant du génie du secteur, quelquefois au commandant du peloton de sapeurs-pionniers du régiment.



Comment les travaux doivent-ils être conçus ? — Non à la légère ni exécutés d'une façon décousue suivant les idées personnelles de chacun des chefs d'unité qui, par suite des relevés fréquents, se trouvent momentanément occuper le secteur. Avant de commencer tout tra-



vais temps empêcherait de réaliser. C'est donc en été qu'il faut préparer et exécuter ces travaux; plus tard les occupants du secteur auront un système irrigant qui fonctionnera dès les premières pluies, l'état des hommes et celui du secteur seront fonction de cette sage et prévoyante mesure.

Dans quelles étapes le plan d'ensemble des travaux doit-il être élaboré ? — Créer dans le secteur un ou plusieurs sens d'écoulement des eaux, cela en tenant compte du nivellement na-

(1) Voir le numéro du 43 décembre 1915.



1<sup>o</sup> Le port de Bruges; 2<sup>o</sup> Le canal maritime reliant le port de Bruges au port de Zeebrugge; 3<sup>o</sup> Le port de Zeebrugge.  
Voici quelques détails sommaires sur les deux premiers ouvrages.

Le port de Bruges est situé au nord de la ville, entre l'extrémité sud du canal maritime et l'ancien canal de Bruges à Ostende. Il se compose de deux bassins : celui de l'est (320 mètres de longueur et 90 mètres de largeur), et celui de l'ouest (550 mètres de longueur et 63 mètres de largeur), reliés au nord par un bassin d'évolution et séparés l'un de l'autre par un môle de 120 mètres de longueur.

Le canal maritime reliant le port de Bruges à la côte a environ 11 kilomètres. Il a 22 mètres de largeur au plafond et 8 mètres de tirant d'eau.

#### Le port de Zeebrugge

Mais c'est le port de Zeebrugge qui nous intéresse particulièrement. Il comprend trois parties distinctes : le port extérieur, l'écluse maritime et le port intérieur.

Le port extérieur est caractérisé par une jetée courbe de 2,487 mètres de développement formant avec la côte une rade de 100 hectares de superficie. Cette jetée a 12 mètres de largeur et porte deux voies ferrées. Les plus grands navires, tels le *Mauretania* (du même type que le *Lusitania*), qui a une longueur de 239 mètres et un tirant d'eau de 11 m. 28, peuvent l'accoster.

#### CARNET DES ROBINSONS

##### Le Percolateur des tranchées

Les conditions de la guerre de tranchée ont toujours rendu très difficile, sinon impossible, le *ravitaillement de la première ligne en aliments chauds*, si utiles pourtant et au moral et au physique du soldat.

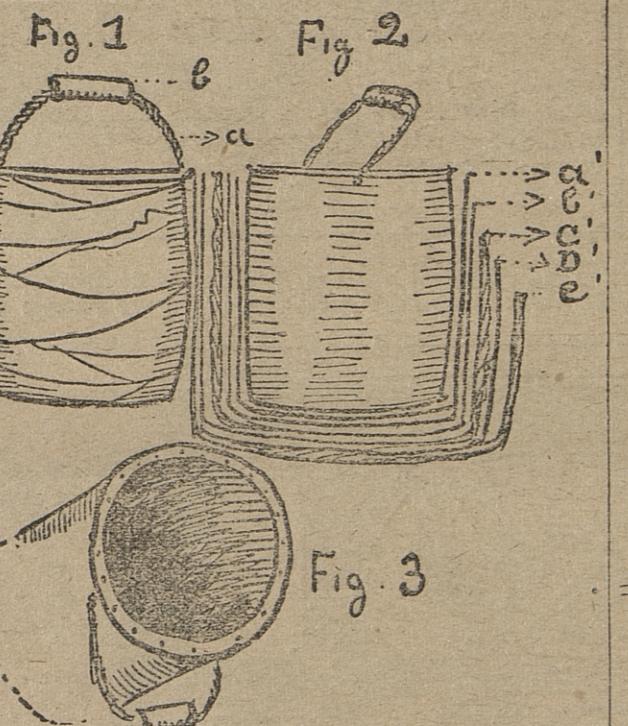
Malgré tous les efforts tentés jusqu'à ce jour, on n'est pas arrivé, dans la plupart des secteurs où l'on se bat, à ce mode si utile de ravitaillement. Toutefois, au 11<sup>e</sup> d'infanterie, on a obtenu, à cet égard, de très appréciables résultats avec de très simples moyens. Voici comment :

Nous basant sur la propriété qu'a le papier de ne point se laisser traverser par la chaleur, nous en avons entouré des bidons d'alcool solidifié vides. Cette gaine de papier, pour qu'elle ne fût point pénétrée par l'humidité (d'où perte de ses propriétés isolantes) nous l'avons entourée d'une feuille de papier goudronné. Nous avons ensuite matelassé cette double enveloppe avec une couche de paille de deux à trois centimètres d'épaisseur; la couche de paille a pour effet : d'abord de conserver le peu de chaleur qui aurait pu filtrer des gaines, en suite d'amortir les chocs qui ne manqueraient pas de déformer le récipient et de diminuer son volume. Pour préserver de l'humidité ce rembourrage nous l'avons entouré d'une feuille de papier goudronné. Enfin, pour maintenir le tout, nous l'avons cousu dans une gaine fournie par de la toile à sac à terre, dûment ajustée.

Nous avons ensuite adapté une anse à ce récipient. Nous avons constaté, après expérience, que treize litres (capacité du bidon d'alcool solidifié d'eau chaude versée à

12 heures dans ledit bidon étaient encore tiède 12 heures après.

Le percolateur de tranchée était trouvé. J'ai fait aussitôt construire par mes hommes assez de percolateurs de ce genre pour les



ravitaillement en soupe et en café chauds soient vingt bidons pour une compagnie à effectif normal) et depuis, en toutes circonstances, même dans les plus difficiles, elle n'a jamais mangé froid.

Ce percolateur de fortune présente les avantages suivants :

1<sup>o</sup> Il est facilement transportable;  
2<sup>o</sup> Il se fabrique très aisément car tous les éléments de sa fabrication sont à la portée du soldat.

Cette question du *ravitaillement de la première ligne en aliments chauds* préoccupe beaucoup d'officiers. Nous en avons la preuve dans le grand nombre de communications qui nous ont été adressées. Chacun de nos correspondants suggère un procédé, décrit un appareil... Nous regrettons de ne pouvoir donner place dans nos colonnes à toutes ces inventions ingénieuses et nous devons nous borner à retenir celles qui ont été mises à l'épreuve et qui ont donné un résultat satisfaisant.

Nous aurons donc l'occasion de reparler prochainement des percolateurs de tranchées.

Il n'en est pas de plus intéressant. En attendant, que ceux qui ont expérimenté quelque appareil donnant toute satisfaction veuillent bien nous en adresser une notice descriptive.

Le fixage des diverses gaines s'effectue par des cercles de fils de fer autour des gaines :

1<sup>o</sup> Un cerclage autour des gaines *a* et *b*.  
2<sup>o</sup> Un cerclage autour des gaines *c* et *d*.

Le fixage de la gaine *e* se fait au moyen d'une couture pratiquée sur les bords supérieurs de la gaine et dont les fils passent dans des trous pratiqués au poinçon sur la bordure interne du bidon.

Les croquis ci-contre indiquent clairement le mode de fabrication et l'aspect général de ce précieux appareil.

Les coupes de la figure 2 portent des gaines intentionnellement espacées pour la netteté du schéma.

La vulgarisation de ces procédés de fabrication extrêmement simples par le *Bulletin des Armées* rendra, j'en suis sûr, de grands services à nos chers « bonhommes ».

D'ailleurs, s'ils en veulent des nouvelles, qu'ils s'adressent aux amis qu'ils peuvent avoir à la 11<sup>e</sup> compagnie du 11<sup>e</sup>.

LIEUTENANT MARCEL ALVERNHE.

Nous avons tous entendu bien des fois répéter avant la guerre : « Les plaisanteries anglaises ne peuvent se traduire en français, car l'humour britannique est trop différent de notre esprit pour que nous puissions le comprendre. » Mais maintenant que nous connaissons mieux les Anglais, depuis que nous les approchons avec la volonté bien arrêtée de les comprendre, cette phrase toute faite ne nous semble plus du tout une vérité évidente par elle-même. A bien regarder, il nous semble même que l'humour et l'esprit ne peuvent s'opposer l'un à l'autre : ce sont simplement deux manières de voir les choses sous deux angles un peu différents l'un de l'autre.

D'abord, ne croyons pas que l'humour soit indéfinissable. On peut s'en rapporter là-dessus à Mark Twain, dont l'autorité est reconnue en la matière. Or, l'humoriste américain a lui-même donné le procédé mécanique pour faire une plaisanterie humoristique. Le voici :

J'écris la phrase suivante : « C'était un vieux soldat. Il ne lui restait plus qu'une dent à la mâchoire supérieure; mais il battait encore parfaitement du tambour. » On rit et c'est très humoristique. Mais voici comment ce fut fait :

— J'avais écrit d'abord : C'était un vieux soldat. Il avait été autrefois si gravement blessé au visage d'un état d'obscurité, qu'il ne lui restait plus qu'une dent à la mâchoire supérieure. Avec l'âge il s'était affaibli, mais il battait encore parfaitement du tambour.

Cette fois la plaisanterie n'a plus aucun sel. L'humour consistait donc à biffer des mots, de façon à amener un heurt imprévu entre les membres de phrase.

Et c'est cet imprévu qui forme selon Mark Twain, tout le secret de l'humour : c'est le mot hors de sa place, ou le geste inattendu, ou la réflexion incohérente énoncée froidelement comme une vérité évidente. Qu'on y ajoute le flegme britannique et l'accent et voilà de l'humour anglais. Un de nos écrivains français, qui a disserté sur ce sujet, Gabriel de Lautrec, écrit :

« Un canard est humoriste. Il se dandine, l'air indifférent. Puis d'un geste de cou, souffre, cueille un pauvre ver qui se tortille et trouve seul mauvaise la plaisanterie. Le canard reprend sa marche inégale, comme si rien ne s'était passé. »

Mais, pardon, ce canard nous l'avons déjà rencontré. Où donc ? Dans les albums de Benjamin Rabier. Et nos pères ont connu les animaux humoristiques de Granville, comme leurs aieux les avaient vus dans les *farces et fabliaux du Moyen-Age*,

## L'HUMOUR ET L'ESPRIT

Les évêques, une crosse.  
Les avares, une détente dure.  
Les spéculateurs, une hausse.  
Les sourciers, une baguette.  
Ajoutons les bâilles aux joueurs et leurs douilles aux chauves.

Où est l'esprit de ce texte ? dans le double sens imprévu des mots. C'est donc encore l'inattendu qui en forme le sel, comme pour l'humour. Et la différence entre les deux formes de plaisanterie consiste en ce que l'humour marque plutôt les divergences et l'esprit indique des ressemblances ; mais cette distinction est, au fond, bien minime. La preuve en est qu'avec ce mot *spirituel*, un évêque trouve dans son fusil une crosse, on pourrait faire l'histoire humoristique d'un évêque mobilisé bénissant les ennemis à grand coup de crosse.

A vrai dire, le comique des Anglais est généralement plus mouvementé que le nôtre. Comparez les aventures de M. Pickwick et celles de Tartarin, vous y trouverez plus de largeur de gestes chez l'Anglais et plus de finesse de trait chez le Français.

Mais, plus la guerre se prolonge et plus s'atténuent les différences entre la plaisanterie britannique et la nôtre. Feuillez les albums du capitaine Bairnsfather, ou la collection des dessins de guerre envoyés au *Bystander*, et vous rirez du même rire que les Tommies.

Voici, par exemple, un dessin de l'humoriste anglais : dans un entonnoir se sont terrés deux soldats ; autour d'eux pluvent des marmites dont les éclats zébrent le ciel de grandes rafales. L'un des Tommy est visiblement de mauvaise humeur ; il grogne, il geint sans cesse. Si bien que son camarade finit par lui répondre :

— Mon cher, si tu connais un trou meilleur vas-y donc !

Voici un autre dessin du capitaine Bairnsfather, dont nous donnons un *fac-simile*, tout en reconnaissant qu'il a perdu à la reproduction. Il représente un décor de guerre un peu « clownesque » comme les aime le dessinateur britannique. Les têtes d'animaux morts sont inénarrables. En dessous cette simple légende : *L'officier écrivant à sa fiancée : « Enfin nous sommes cantonnés dans une ferme. »*

Arrêtons nos citations, car en voilà assez pour conclure ; l'esprit de guerre est fait à la fois de l'humour et du trait spirituel. Il n'est donc pas seulement français ou britannique, ni même anglo-français, il est humain tout simplement.

Et par lui, l'esprit de guerre atteint le summum de l'art, il va du rire aux larmes.



modèle d'humour et qui a le mérite d'être d'une absolue correction grammaticale, — à défaut d'autre, — est d'Alphonse Allais.

Nous avons donc toujours eu des humoristes en France. En quoi leur plaisanterie diffère-t-elle donc de notre vieil esprit traditionnel ? Pour définir celui-ci, prenons comme pour l'humour le cas le plus simple, l'esprit qui n'est qu'à peine spirituel.

Nous prendrons notre modèle, naturellement, dans un journal du front, le *Petit Echo du 11<sup>e</sup> territorial*.

Le fusil est composé d'une grande quantité de pièces ; il y en pour toutes les corporations, pour tous les usages :

Les artilleurs y trouvent un canon.  
Les clairons, un embouchoir.  
Les bombardiers, une grenade.  
Les tailleur, un bouton quadrillé.  
Les malades une plaque de couche.  
Les officiers, un tampon qui ne craint pas les gaz car il a le masque.  
Les chauffeurs, un levier.  
Les maçons, un auget.  
Les tonneliers, un fût.  
Les serruriers, une gâchette.  
Les acteurs, un mécanisme à répétition.  
Les vanniers, une poignée.  
Les canonniers, un cylindre.  
Les portiers, un battant.  
Les charpentiers, un ressort à boudin.  
Les chasseurs, un chien.  
Les étourdis, une tête mobile.

## L'ÉCOLE MUTUELLE DES CUISTOTS

## Pâtisseries et entremets.

Ami cuistot, sache-le bien, les entremets et les pâtisseries ne plaisent pas qu'aux seuls enfants : assez rares sont les poilius qui n'apprécient pas les friandises. Aussi tu feras un très plaisir à tes convives lorsque tu ajouteras quelque plat doux à ton menu.



Je sais, bien entendu, que ton champ d'action est limité : tu ne possèdes pas toutes les ressources voulues, en tant que denrées et ustensiles, pour confectionner des plats compliqués. Mais sois persuadé qu'un simple « gâteau de riz » moelleux et doré à point, qu'un « pudding au pain » bien parfumé, ou qu'une « tarle » rustique aux fruits ou à la confiture sont d'excellentes choses, et que tout cela tu peux le faire.

Tu prépares ces plats, d'ailleurs, je le sais. Bien nombreuses sont les recettes de ce genre qui m'ont été envoyées par les collègues cuistots. De ces recettes, j'en publie quelques-unes aujourd'hui. Essaye de les faire quand tu le pourras : tes poilius t'en sauront gré.

P. M.

## Conseils, formules, méthodes à l'usage du cuistot

Tout d'abord une recette qui m'est envoyée par un de mes anciens élèves qui fait la cuisine d'une popote d'officiers. C'est un entremets de belle allure. En voici la formule telle que me la communique mon aimable correspondant, formule qui te démontrera quel bon parti on peut tirer des... restes.

## GATEAU ANTI-BOCHE

Mon anti-boche — qui, soit dit par parenthèse, a eu un assez joli succès — a été combiné pour utiliser de menues dessertes.

Il me restait quelques fruits d'une compote servie la veille. Ces fruits, je les ai coupés en petits dés et je les ai mis dans un sirop assez épais.

D'autre part, j'ai préparé un « riz au lait » très serré de façon à pouvoir en « chemiser » (garnir les parois) une boîte de conserve d'un litre.

Dans le creux de mon riz, bien appliquée

sur les parois, j'ai placé ma macédoine de fruits, j'ai bouché le trou avec une couche de riz et j'ai démolé mon gâteau sur un plat.

Il me restait également 3 ou 4 blancs d'œufs, je les ai montés en neige et sucrés ce qui m'a fait un appareil à meringues.

Avec cet appareil, j'ai masqué mon gâteau de riz en donnant au tout la forme d'un obus.

J'ai passé mon anti-boche au four et j'ai servi... chaud et bien doré.

LAURIOL,

1<sup>re</sup> compagnie M. 11<sup>th</sup> territorial.

Et le « cuistot » Lauriol que je remercie me communique aussi le menu superbe illustré du dîner où fut servi le gâteau anti-boche. Le voici :

## MENU

HOMARD SAUCE MAYONNAISE

TOASTS A LA RUSSE

TRIPES A LA MODE DE CAEN

TOURNEDOS SUR CANAPÉS

POMMES COPEAUX

GATEAU ANTI-BOCHE

FROMAGE

ROR

CAFÉ

Dimanche 17 décembre 1916.

Un entremets plus simple maintenant, mais qui sera bien apprécié.

## GOBINES AU RHUM

Coupez une boule de pain en deux. Détaillez chaque moitié en tranches de un centimètre d'épaisseur.

Faites bien chauffer environ 2 kilogr. de graisse. Dans cette graisse faites frire les tranches de pain jusqu'à ce qu'elles soient bien dorées.

Egouttez-les. Dressez-les dans un plat en les mettant par couche et en soupoudrant chaque couche avec du sucre (ne mettez pas plus de trois couches).

Arrosez le tout de « gnole ». Faites bien chauffer et enflammez en servant.

Pendant que flambe la « gnole » arrosez

bien les « gobines » jusqu'à ce que l'alcool soit brûlé.

JULIEN TOUME,  
82<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde, 1<sup>re</sup> groupe.

RIZ AU CHOCOLAT DIT « RIGAUDINOS »  
(pour 25 hommes)

Mettez dans un « gabelou » 5 quarts de riz trié et lavé. Mouillez d'un demi-litre d'eau. Faites bouillir cinq minutes.

Ajoutez 2 litres de lait condensé (ce qui fera un mouillement de 3 fois la hauteur du riz). Laissez cuire doucement pendant vingt minutes (ne sucrez pas, le lait condensé étant assez sucré).

Mettez à sécher pendant dix minutes dans le four de campagne (à défaut de four, placez l'ustensile dans les cendres chaudes).

En sortant du four, tassez le riz dans le « gabelou » et démollez-le sur une plaque.

Nappez ce gâteau avec un quart de litre de chocolat que vous aurez fait fondre sur le feu avec très peu d'eau.

Pour bien napper le gâteau, arrosez-le petit à petit avec le chocolat presque froid et bien remué. Laissez bien refroidir au frais.

Coupez en tranches fines et servez... tous vos poilius s'en lécheront les cinq doigts et le pouce.

ANDRÉ DELAVIS, cuistot et HENRI BESSON, caporal ambulance 16-14.

Un plat plus substantiel, pour finir dont la recette, toujours, nous est envoyée par un cuistot.

## CHOUX FARCIS GRATINÉS (pour 100 hommes)

Prendre 50 kilogr. de choux. Les trier, les laver, les blanchir. Les faire cuire avec l'assaisonnement habituel.

Egouttez les choux, les mettre, bien tassés, dans des plats d'escouade.

Dans chaque plat, mettre sur les choux une couche de hachis composé ainsi :

Vlaide (reste de bœuf bouilli ou rôti) — 3 kilogr. mie de pain détrempée avec bouillon gras — 1 kilogr. ail écrasé, persil haché, sel, poivre, épices (le tout bien mélangé).

Saupoudrer le hachis d'un peu de chapelure; arrosez de graisse fondu. Mettre à cuire au four pendant une heure.

(Pour préparer ce plat, il est naturellement indispensable d'avoir un four. Dans les pays où les troupes sont au repos, il y a toujours un boulanger qui, une fois son pain retiré, se fera un plaisir de mettre son four à la disposition du cuistot).

LAPLACE Louis,

Chef cuisinier à la 3<sup>1</sup><sup>e</sup> section de Parc. A.

## COURRIER DU VAGUEMESTRE

TOPOGRAPHIE. — Que signifie le nom de Berny, dans Perny-en-Santerre ?

Réponse de M. Antoine Thomas, professeur à la Sorbonne, membre de l'Institut :

Le nom de Berny n'est pas particulier à Perny-en-Santerre : il se retrouve dans la Somme (Berny-sur-Noye), dans l'Aisne (Berny-Rivière), dans la Seine (La Croix-de-Berny), et doit être identifié à Bargny (Oise). Il est de la même famille que les nombreux Bernay et Bernac. Le type latin doit être Berniacus, peut-être

Brenniacus, et indique la propriété d'un nommé Bernius ou Brennes, de souche gauloise.

LES GALONS DES ADJUDANTS. — Quels sont les galons réglementaires des grades d'adjudant et d'adjudant chef ?

Les galons à porter par les adjudants sont indiqués au Bulletin officiel du ministère de la guerre, vol. 104 — art. 64 bis et 64 ter, c'est-à-dire : Adjudant chef : galons d'adjudant mais de la couleur des galons des officiers.

Adjudant : or ou argent suivant l'arme, avec filet soie rouge au milieu (couleur du galon opposée à celle du galon d'officier).

Certains le regardent comme composé du

mot persan *abrasas*, dénomination mystique

de la divinité, et de l'hébreu *dabar*, *parole*,

parole divine. »

## LES JOURNAUX DU FRONT

## Pourquoi ?

## De l'ÉCHO DES MARMITES :

Pourquoi tombe-t-on dans un trou d'obus plein d'eau, juste le jour où l'on n'a pas de lingot de recharge ?

Pourquoi les marmites dégringolent-elles au moment précis où le coiffeur opère avec un rasoir qui n'est pas mécanique ?

Pourquoi les gaz arrivent-ils quand vous avez par extraordinaire oublié votre masque ?

des loustics font circuler les nouvelles les plus extraordinaires.

Tantôt les Allemands ont évacué tout le nord de la France, tantôt le Kaiser a fait harakiri, pour parler comme nos aviateurs alliés. Plus souvent on apprend que les régiments de la brigade, de la division ou du corps d'armée doivent être expédiés à Salonicque, en Italie, au Monténégro, en Mésopotamie ou, beaucoup plus prosaïquement, dans le camp retranché de Paris.

Un jour, le bruit courut avec persistance

## Journaux de tranchées

## De KLAXON :

Aux tranchées, nos salles de rédaction changent sans cesse d'aspect. Tantôt, ce sont des sapins profonds, souterraines, couvertes d'une couche épaisse de matériaux, tantôt des guittoues étroites, faites de branchages et fermées par une toile de tente; tantôt il faut s'abriter dans quelque « alvéole » où l'on



Du Crapouillot.

Pourquoi les visiteurs de marque affectionnent-ils les tranchées sèches et bien aménagées ?

Pourquoi le courrier est-il particulièrement volumineux pendant les périodes où les boches se montrent nerveux et vous mettent dans l'impossibilité de répondre ?

Pourquoi les événements les plus simples qui se passent à quelques centaines de mètres de vous sont-ils souvent plus difficiles à connaître d'une façon exacte que ceux qui se passent à des centaines de kilomètres ?

Pourquoi est-ce à quelques mètres des boches et de leur kultur que nous apprécions le mieux les choses superflues ? C'est dans la tranchée et souvent les pieds mouillés que les sucreries envoyées par les maraîchères sont dégustées avec le plus de satisfaction.

Pourquoi s'imagine-t-on lorsque notre artillerie tire, que l'artillerie boche ripostera de préférence sur le point où l'on se trouve ?

Pourquoi les oiseaux chantent-ils, même pendant les bombardements les plus violents ?

Pourquoi a-t-on tendance à croire son secrétaire plus mauvais que celui du voisin ?

Du III<sup>e</sup> Bataillon.

L'attaque annoncée... relève par les brancardiers !

Le mot fit fortune.

## Fables-express

## Du PÈPE :

## I

Un agent de liaison costaud. Portait les ordres bien à l'heure.

Un autre, plus petit, n'arrivait pas si tôt.

## MORALE

La liaison du plus fort est toujours la meilleure.

## II

Notre régiment, hors d'haleine. Prend des secteurs, un peu dans tous les coins.

## MORALE

Travaillez, prenez de la peine, C'est le front qui manque le moins.

## A la tête

## Du MOUCHOIR :

Un de nos majors vient de réformer pour trouble mental un blessé qui prétendait avoir reçu deux blessures à la tête, dont une à la sienne propre et l'autre à la tête de sa section.

## RÉCRÉATION DU POILU

## TRENTE-SEPTIÈME CONCOURS

Question n° 264. — Fantaisie (A. GABORY) : Retrancher une lettre à chacune des villes ci-dessous. Les lettres ôtées, lues dans l'ordre, donnent la fière réponse d'un maréchal de France à ses ennemis.

Dijon — Gray — Sens — Lure — Aix — Cosne — Jonsac — Bellay — Rouen — Gex — Paris — Apt — Agen.

Question n° 265. — Logographe (H. LANNIER) : 1, 2, 3, 4, 5, 6, sont les six lettres d'un mot désignant une partie de notre corps. — Otez 3, vous avez un temps de verbe propre à l'auto. — Otez 3 et 5, il vous reste une partie de l'auto. — 4, 5, 6, en moins, le reste est bon à manger. — 3 et 4 enlevés, chacun a le sien propre ici-bas. — 2, 3, 5, en moins, le reste a été, est peut-être ou sera sous vos pieds. — Ne prenez que 1 et 4 c'est un cours d'eau. — 1 et 6 donnent une note de musique. — 3, 2, 4, 5 donnent une ville de l'Est de la France. — Enfin, pour en finir, 5, 2, 4, 3, 1, 6 vous donnent un animal utile.

Question n° 266. — Acrostiche (L. REBOUL) : Trouver huit villes de chacune cinq lettres dont les initiales, lues en acrostiche, donnent le nom d'un as.

Ces villes sont : la première et la quatrième des villes du front ; la septième une ville du Japon. Les autres sont des chefs-lieux de départements, et des chef-lieux d'arrondissement.

Question n° 267. — Enigme (V. BONNOUVRIER) :

Pitou dans la bataille, un beau jour, voit son blair Coupé par un éclat qui passait en éclair, Bien vite on le conduit du poste à l'ambulance ; Le médecin l'endort, et, sitôt, lui balance Un nez fort bien sculpté, pris au flanc d'un cochon. Et quand, à son réveil, sur le blanc polochon, On apporte à Pitou, pour se mirer, la glace, Devine ce qu'il voit, pitou très perspicace ?

Question n° 268. — Charade fantaisiste (V. BONNOUVRIER) :

Mon premier, chaque jour, sur les fronts met sa marque Qu'on soit homme de peine ou que l'on soit monarque. Courbé sous mon second, en revenant du bois, Le bâcheron imprime au sol noir mon troisième, Et lorsque tu combats, malgré fatigue extrême, Tu répètes mon tout, ô Poilu ! maintes fois.

LAURÉATS DU 32<sup>e</sup> CONCOURS

Nous avons reçu 2,032 réponses à notre 32<sup>e</sup> concours.

Ont trouvé sept solutions justes :

Arroul, Ardouel, Ahme, Aladie, Aziza, Arnoux, Allanou, Andouset, Antoine, Alix, Abbe, Armagnac, Auzières, Amy, Albespacy, Annaix, Aubin, Aubry, Albert, Allain, Amagnac (M.), Alarie, Anfray, Abrial, Astier, Antoine (P.), Auvray, Abele (C.), Appanou, Arruas, Amiot, Auguste, Andreux, Apcher, Achet, Anceau, Ambulance 213, Alavy, Atzenheffer, Arexis, Algarot, Ambulance 13/15.

Bassez, Bonzou, Boyer, Bureau compagnie 25/3, Bonnard, Boileau, Boué, Bonigen, Boulogne, Boulif, Bourdiol, Baugartner, Borrel, Bonchet, Bondat, Bapst, Briand, Blaimpain, Bongoin, Berges, Belleux, Buxoel, Brunellec, Bressou, Bernard, Bruel, Boqué, Bonjour, Bouillon, Bouillot, Berge, Bouché, Balechou, Burencal, Banlin, Blanc, Bartheleur, Berdier, Bemoux, Bureau 3, S.M.I., Bery, Brûrye, Bevy, Bertrand, Bochmer, Boudin, Brager, Bréteguier, Blancau, Bettinger, Bréant, Blas.

Cadacconi, Cadrien, Coucardon, Carel, Cornil, Courtois, Comte, Callot, Charles, Coudou, Cottel, Courvoulot, Couixke-Flamant, Charbonneau, Cassagnière, Colnat, Calmat, Colombau, Comte, Chalamon, Cyrene, Caussé, Crotat, Court, Cherfils, Chastel, Chauveaux, Candou, Cassou, Chopin, Clavier, Crétier, Caurier, Cellier, Champ, Chaumont, Carlier, Colonna, Chuffier, Crétier, Coquin, Callize, Christiné, Cavaillé, Cassou, Choutier, Cosmin, Chaisseau, Chevalier, Chesné, Cécil, Chamard, Clottes, Charrier, Cassignol, Chequard, Cartaguet, Charrel, Cumenge, Chapelon.

Duval, Durand, Devaux, Dausse, Defossé, Delahie, Début, Duvivier, Denis-Renmis, Dufour, Duhame, Desjardes, Dubost, Duhaisen, Der-

vieux, Domé, Desessard, Ducarte, Dupart, De Suisin, Despuis, De Mester, Degonne, Duprén, Denis, Dordilly, Direction Service santé, Dubois (G.), Dauphin, Diebold, Dubois (L.), Devassin, Dacier, Dufour, Devert, Desqueyroux, Demare, Deyvert, Desfouillahoux, Dubois, Dumas, Doulain, Descoutures, Delacour, Desbois, Duvalier, Delpastre, Datan, Devaux, Duramel, Duco, Dubreuil, Dozalo, Devillepoix, Denisson, Dupont, Dastagne, Deusy, Duchatel, Duplat, Duclou, Duha, Desplaces, Désidet, Dupot, Dupart, Demancin, Delaporte, Dallet, Duménil, Daufer, Dupont, Demelin, Demarre, Dufayet, Duchamp, Doceul, Dautet, De Boze, Donney, Duteil, Delacour, Delhumeau, Dujardin, Ereme, Escarpot, Enard, Eloy, Escurson, Escarré, Francœur, Froissart, Fort, Feuillet, Fournet, Frey, Fournier, Favarel, Favez, Façon, Fraisse, Fache, Fournier, Fréchnigles, Ferracioli, Flach, Fontaine, Fargas, Filiaire, Favenne, Fouet, Farrer, Faget, Faubell, Fugier, Frottet, Fournié, Fouillet, Faye, Fanchon, Fraisse, Faure, Flandin, Floquet, Ferrier, Ferra, Friez, Farreau, Féra, Faivre, Flamant, Flahault, Gilot, Gabory, Gervais, Gussot, Garnier, Gestas, Genet, Gerfaud, Guibert, Germain, Gaulin, Gramotte, Gentet, Goruli, Guilleman, Goalou, Gony, Gédeau, Guiraud, Guinault, Guiroix, Guérin, Guillermit, Guillot, Grillet, Guillot, Guibert, Garnier, Gauthier, Guichi, Gome, Garde, Guillou, Godeau, Gagnaire, Gachy, Gé-

Question n° 269. — Mots en losange (A. LARGE) :

Dans Boche — Article — Dans l'alphabet grec — Une ville héroïque de France — Contre le soleil — Mesure — Dans toujours.

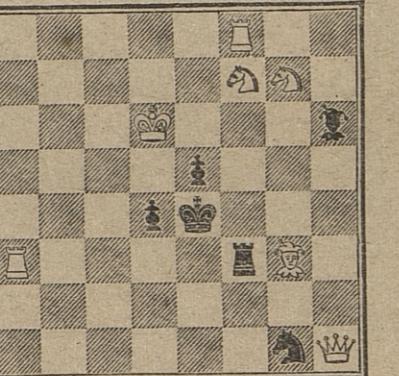
Question n° 270. — Mot carré (M. MIELLE) : Gaz — Un fils de Jupiter — Prénom scandivane — Dans l'oiseau de proie.

## ÉCHECS

(Hors série)

Problème n° 4 :

NOIRS : 6 pièces



BLANCS : 7 pièces  
Les blancs jouent et font mat en deux coups.

## CONCOURS DE LÉGENDES



LA CRACHETTE. — Sais-tu, mon vieux, quelle différence il y a entre le seau que tu portes et le temps ?

FAUCISSON. — Heu... Heu...

LA CRACHETTE. — Mon vieux, il n'y en a pas. Tous les deux fuient.

SOLUTIONS DU 32<sup>e</sup> CONCOURS

Question n° 231. — Métagramme :

L'ordonnance du commandant, qui panse son cheval, est tout rêveur. Il n'a pas eu de lettre de sa payse depuis huit jours. Le temps passe et il s'ennuie. Alors, il s'octroie une demi-heure de pause et il écrit une fois de plus à l'ingrate qui, sans doute, lui répondra bientôt.

Question n° 232. — Acrostiche double.

M a r M o t  
A r n I c a  
R a n C h e  
C a c H o u  
H u b E r t  
A b o L i r  
N i v E a u  
D o i R a n

Question n° 233. — Anagramme :

Ancre — Nacre — Rance — Ecran — Néras — Carne.

Question n° 234. — Mots en triangle :

C E R N E R  
E G O U T  
R O U E  
N U E  
E T  
R

Question n° 235. — Fable-express :

Un poilu, bâtiissant sur son gourbi deux toits, Voit arriver dessus quatre obus à la fois Qui, brisant le premier, épargnent le deuxième. Notre ami seulement eut le visage blême.

Aie deux toits, le ciel t'aidera.

Question n° 236. — Mot carré :

N A M U R  
A V I S O  
M I D A S  
U S A G E  
R O S E E

Question n° 237. — Rébus :

C hale la valeure des trous peki d scie deux d a fait ran dernier ressort.

C'est la valeur des troupes qui décient des affaires en dernier ressort.

## BULLETIN DES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE

vrey, Geslain, Gnio, Girardot, Gilleux, Gesser, Gazer, Gantier, Gilodi, Gresse, Golse, Gréaud, Guillony, Garreau, Guichard, Grison, Georget, Grosjean, Geissmann, Gaillard, Gravereau, Guelfi, Guérin, Genavas, Guyonet, Genalard, Garnier, Gouly, Gaymard, Grosjean, Gradassi, Gourvot, Grégoire, Guillaume, Gosselin, Guillaume (L.), Grenier, Godier, Genoux, Grode, Guérin, Grandmaison, Grosrichard, Gauver, Gossé, Gachet, Grossi, Grumaid, Gérard, Gilet, Gonin, Hebert, Hardouin, Hagny, Hormit, Handes, Bland, Hastier, Hébrard, Hugel, Hardy, Harel, Houlier, Hesbain, Henranguoy, Hamarde, Héberg, Huguet, Houli, Hortala, Hambert, Hennaux, Husson, Hervé, Himmelpach, Hollenaert, Husson, Hoffmann, Havelot, Huot, Houdard, Hebert, Haouy, Hanouf, Hélic, Henry (A.), H. du C., Hug.

Infirmiers 143, Infanterie, Infirmiers 12<sup>e</sup> compagnie 81<sup>e</sup> d'infanterie.

Julaia, Jourdan, Jorland, Jeannin, Jouye, Jeangay, Jolicoeur, Joulin, Jean, Jourdan, Jourdain, Jeumasson, Julleau, Jaboursac, Jacquot, Jacob, Jougas, Jouraux.

Le Gac, Lalla, Léon, Lajona, Lecareux, Lelièvre, Legal, Le Poumier, Lalaia, Leheudre, Lambert, Lebigue, Labrazo, Le Lons, Louhalières, Loisier, Leheurteau, Laver, Laherre, Lambert, Lelièvre, Lecarpentier, Leveque, Lerivier, Leroy, Lantelle, Legros, Léonard, Leurtheau, Liebert, Lapostolle, Louvau, Lunel, Liaison 19 compagnie 274, Lauveyat, Lyant, Lemoine, Lacoste, Lévrage, Lelandy, Leclercq, Lébœuf, Le Flach, Lavier, Le Campion, Le Petit, Lubin, Lecouteux, Lamot, Lemeur, Lacaze, Lacoletie, Louvau, Leroy, Laloux, Levy, Langlois, Legentil, Liaison 3<sup>e</sup> compagnie 40<sup>e</sup> d'infanterie, Loubau, Lelandal, Lourier, Lepetit, Lhomme, Lestanc, Lebeau, Leconte, Le Goff, Lemaire, Le Bas, Labhé, Léost, Lavigue, Lerigaudis, Léonchambon, Lédu, Lévi, Laurent, Le Bolzer, Lenoel, Lejeune, Le Bray, Labrunie, Lequeu, Lecocq, Lemarchand, Léman, Lenoir, Laviolette, Lavier, Philippe, Poncharreau, Popote C/43, Pontillon, Pareau, Popote 3<sup>e</sup> escadron, Popote sous-officiers 110<sup>e</sup> inf., Pautet, Pons, Popote 8/22, Perran, Paradis, Popote 18<sup>e</sup> Cie, Popote EM 33<sup>e</sup> art., Perchard, Petitjean, Péguy, Poste 1/2 fixe 19<sup>e</sup>, Quessart, Quignard.

Robert, Roilhe, Rey, Tyrand, Renaud, Richard, Robbe, Robert, Razy, Raymond, Ramoin, Roulot, Recoive, Richard, Roy, Ruffe, Rousseau, Ranyille, Roucoule, Richard (A.), Ridereau, Richard, Reglet, Richard (J.), Real, Rozelet, Raoul, Resan, Rolland, Rat, Roux, Raimbault, Rodigue, Reboul, Roucaries, Rault, Rouet, Richard, Rous.

Sadi Dounioux, Seyez, Susini, Simar, Sribes Amb. 8/13, Sassupas, Saulier, Satre, Stegmann, Sonzay, sous-officiers 8<sup>e</sup> génie, sous-officiers 25<sup>e</sup> batterie, Salvetat, Savarin, sous-officiers 40<sup>e</sup> d'art. lourde, Zemile, 1<sup>e</sup> artill. de montagne.

Moïse, Merle, Maréchal, Meunier, Marmot.

maitres mécaniciens Lorraine, Massacré, Meyer, Moulin, Musard, Marrot, Mignot, Magnier, Mallet, Micoud, Masson, Monnier, Merlin, Mignier, Muraillet, Mieloux, Miquet, Milhaud, Martin, Maillard, Martech, Merger, Morelaine, Monet, Mortini, Mancou, Mathieu, Malherbes, Morel, Mouchoux, Menage, Moulin, Moran, Menille, Michaut, Mognien, Mailard, Manet, Milliard, Medée, Malhie, Masson, Merlet, Menard, Marling, Meunier, Malbert, Menil, Marceau, Momet, Mangin, Maneyral.

Nicolas, Neant, Nadal, Neyrat, Naudin.

Officiers génie armée, Ollivier, Oger, officiers amb. 1/61, Olliger, officiers 2<sup>e</sup> bataillon 14<sup>e</sup> infanterie, officiers génie 19/52, officiers G.B.D., 15<sup>e</sup> division, officiers 7/16, Orsat, Obry, officiers échelon, Orlyée de la Grave, officiers échelon.

Perdriz, Personnel canévaux de tir, Porhaix,

Perrier, Popote 44<sup>e</sup> AR, Poupartin, Proux, Piffré,

Pellefier, Poste de secours 10<sup>e</sup> Art., Prorol,

Popote 54<sup>e</sup> art., Poulain, Payet, Pierrel, Prenez,

Popote G.B.D. 55, Petit, Pinart, Planeix, Plouviez,

Popote ambulance 3/5, Popote A.L.G.P.84, Pollier,

Planech, Pasteur, Popote 12<sup>e</sup> Cie de 248, Popote A.D.21, Pichaud (M.), Payan, Popote 44<sup>e</sup> T.M., Perraud,

Pichaud, Petiot, Poncet, Pelicer, Paul,

Plas, Poiro, Pozet, Perisson, Poiteau, Pitrel,

Pérus, Pollet, Patus, Perrot, Poirier, Pierre-

fonds, Popote Compagnie 2/1, Pevelin, Privé,

Piagrat, Perreau, Petitjean, Payen, Pavie,

Poste secours 255, Poste Auto CL, Prévost,

Pieux, Péliisson, Perchet, Petit, Pouchet, Po-

pote sous-officiers 19<sup>e</sup> inf., Poca, Planchon,

Picandet, Pharmaciens auxiliaires GBC, Perrier,

Philippe, Poncharreau, Popote C/43, Pontillon,

Pareau, Popote 3<sup>e</sup> escadron, Popote sous-officiers 110<sup>e</sup> inf., Pautet, Pons, Popote 8/22, Perran,

Paradis, Popote 18<sup>e</sup> Cie, Popote EM 33<sup>e</sup> art.,

Perchard, Petitjean, Péguy, Poste 1/2 fixe 19<sup>e</sup>,

Quessart, Quignard.

Robert, Roilhe, Rey, Tyrand, Renaud, Richard,

Robbe, Robert, Razy, Raymond, Ramoin, Rou-

lot, Recoive, Richard, Roy, Ruffe, Rousseau,

Ranyille, Roucoule, Richard (A.), Ridereau, Ri-

chard, Reglet, Richard (J

